

DESTINATION À BUT LUCRATIF

À L'APPROCHE DES BEAUX JOURS, LES PROFESSIONNELS DU TOURISME AFFÛTENT LEURS ARMES. LA CORSE COMME DESTINATION VACANCES, CERTES, MAIS L'ÎLE DE BEAUTÉ EST AUSSI CELLE DU PORTE-MONNAIE, OÙ L'ACCUEIL PEUT ENCORE ÊTRE AMÉLIORÉ. À BON ENTENDEUR...

■ Des points à améliorer

L'étude demandée par l'ATC pour connaître l'image de la destination à l'extérieur confirme que la Corse garde bonne presse auprès des visiteurs potentiels ou avérés. Mais, là où le bât blesse, c'est sur le rapport qualité/prix, la cherté de la vie, le coût des transports, l'accueil de la population, la qualité du réseau routier et la facilité d'accès. Bref, des efforts sont encore à faire pour que la destination soit vraiment attractive et que la Corse soit la plus accessible des îles lointaines... Parce que la concurrence est rude avec d'autres îles, notamment la Sardaigne et les Baléares. Il y a donc urgence à ce que les professionnels du secteur réagissent. Car le tourisme a d'indéniables retombées : environ 1 milliard d'euros de chiffres d'affaires sur l'île (hors transport), soit près de 500 millions d'euros de valeur ajoutée.

■ Une offre qui se diversifie

L'objectif est multiple : améliorer l'existant pour fidéliser une clientèle et proposer de nouveaux produits pour développer le potentiel du hors saison. Avec 382 hôtels classés (du 4 étoiles et luxe au sans étoile) et 152 campings, la Corse peut encore développer l'hébergement touristique. Idem pour les offres printanières et automnales : trop d'établissements sont fermés à ce moment, alors qu'il existe une niche de gens qui cherche à partir en dehors des périodes d'affluence. D'où également



l'importance de professionnaliser l'accueil et de proposer, en toutes saisons, des activités, des animations et des services, comme les Routes des sens authentiques ou les parcours culturels. Les Corses auraient tout intérêt à considérer le tourisme comme un vrai business et non pas comme un moyen facile pour s'enrichir. Le tourisme est un métier. Des diplômés sont d'ailleurs mis en place par divers organismes.

■ Question des transports

Reste à régler l'épineuse question des transports. 64 % des séjours s'effectuent en bateau contre 36 % en avion. Aussi, quand Easy Jet a annoncé l'ouverture d'une ligne Ajaccio-Paris à 34,99 TTC l'aller simple, cela a été un tollé pour les compagnies qui assurent la desserte de service public. Et cela relance le débat sur l'ouverture des aéroports insulaires aux compagnies low cost, car cela représente un fort potentiel économique et doperait le tourisme, y compris pour les résidents. Le problème est qu'il n'est pas légal que leurs offres soient sur les lignes de service public (Paris, Nice et Marseille) juste pour la période juillet-août. En revanche, ces compagnies peuvent proposer des offres sur d'autres destinations. L'aérien n'est pas seul dans la tourmente puisque cette année marque le renouvellement de la délégation de service public pour la desserte maritime, pour laquelle plusieurs concurrents sont en lice. Le seul bénéficiaire pour les passagers étant une baisse des tarifs, ainsi qu'une garantie que le service

minimum sera assuré en cas de conflit interne. L'ombre des grèves à répétition qui bloquaient les ports cesserait de planer. Gageons que quelles que soient les réponses données aux problèmes du tourisme en Corse, personne, ni le visiteur, ni les résidents, ne soit considéré ni comme un envahisseur, ni comme un gogo.

■ Maria Mariana

LES CHIFFRES DU TOURISME

Selon l'Observatoire du tourisme de la Corse :

- le tourisme représente environ 2,3 millions de séjours et 25 millions de nuitées ;
- les touristes viennent majoritairement du continent (73 % de fréquentation française, dont 33 % de PACA et 23 % d'Île de France)
- les visiteurs étrangers viennent d'Italie (39 %), d'Allemagne (23 %), de Suisse (11 %) et d'Angleterre (8 %) ;
- les séjours durent en moyenne 10 jours, avec une progression des courts séjours, les voyages à forfait auprès de tours-opérateurs représentant 18 % des voyages sur l'année.